



## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du mardi 18 janvier 2022**

L'an 2022, le 18 janvier, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en Salle du Centenaire, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 14 janvier 2022.

**Présents :** M. Walter MARTIN (pouvoir de M. ABRIAL), Mme Annie SOCHAY (pouvoir de M. VEYRET), M. François BESSON, Mme Véronique PARRATON, M. Hervé BUATIER, Mme Fabienne RAVET, Mme Annick PERRET, M. Emmanuel PERRIN, Mme Sylvie DEBARD, M. Eric PERRET, M. Jean-Louis BALLUTO, Mme Colette MASNADA, M. Xavier MAISONNEUVE, Mme Patricia CUZENARD, Mme Gaëlle CURNILLON, M. Vincent MAURICE, M. Stéphane PERRAUD, Mme Morgane SARTORETTI, Mme Marina ALBANO (pouvoir de Mme BOZONNET sauf sujets jeunesse)

**Excusés :** M. Olivier ABRIAL (pouvoir à M. le Maire), M. David LAURENT, M. Ludovic VEYRET (pouvoir à Mme SOCHAY), Mme Aurélie BOZONNET (pouvoir à Mme ALBANO sauf sujets jeunesse)

**Secrétaire de séance :** M. Stéphane PERRAUD

Le compte-rendu du 15 décembre 2021 est adopté à l'unanimité.

### **Environnement – Avis sur le plan de restauration et d'entretien des rivières du SBVR**

M. le Maire explique que le Syndicat du Bassin versant de la Reyssouze (SBVR) a élaboré un plan pluriannuel de restauration et d'entretien des rivières soumis à enquête publique. Le dossier détaille les travaux prévus jusqu'en 2026 dans 41 communes dont Attignat : plantation et mise en défens des berges, entretien ripisylve, retrait des embâcles, entretien des ouvrages de franchissement. L'Etat invite les conseils municipaux concernés à rendre leur avis.

Après échanges les conseillers émettent à l'unanimité un avis favorable assorti de trois observations :

- Le dossier n'aborde pas la gestion, l'entretien, la réparation des ouvrages de régulation existants, dont deux sont présents sur la Commune respectivement rattachés aux moulins de Crangeal et Bayard. Leur entretien est indispensable.
- Des inondations importantes se sont produites à Attignat en 2021, à plusieurs reprises. Le Conseil remarque qu'elles ont eu lieu malgré les travaux de continuité réalisés récemment. A l'opposé en période de sécheresse, certains conseillers ont observé une ligne d'eau très abaissée.
- Le Conseil rappelle la nécessité d'entretenir la rivière y compris les mortes notamment lors de la présence d'embâcles dont le retrait nécessite des interventions ponctuelles réactives et des contrôles récurrents de libre-circulation de l'eau.

### **Jeunesse – Subvention au centre « 1 001 loisirs »**

Mme SOCHAY rappelle que l'AS Attignat section « 1 001 loisirs » a organisé au pied levé le centre des vacances d'hiver 2020 suite au retrait soudain de l'ALJ Polliat. Depuis, « 1 001 loisirs » a toujours répondu présent même pendant les périodes de confinement. L'association a déposé une demande de subvention auprès de Grand

Bourg agglomération (GBA) et obtenu l'équivalence de 0,50€/heure-enfant au titre des centres des vacances de 2020 et 2021. GBA a décidé de verser les sommes aux communes qui doivent ensuite les distribuer. Parallèlement la Mairie aidait « 1 001 loisirs » sur le principe de 120€ par jour d'ouverture et d'une participation du CCAS. Il serait judicieux d'harmoniser les méthodes de calcul des deux collectivités. Mme SOCHAY propose donc :

- Au titre de 2020, d'attribuer au centre de loisirs la somme de 6 826 € en provenance de GBA.
- Pour 2021, de porter l'aide communale à 0,75€/heure-enfant (soit environ 15 171 €) incluant la participation de GBA à hauteur de 0,50€/heure-enfant.

Le Conseil approuve ces modalités à l'unanimité. M. PERRAUD et Mme BOZONNET n'ont pris part à cette délibération.

### **Jeunesse – Conventonnement 2022 avec « 1 001 loisirs »**

Comme abordé précédemment le centre des vacances sans hébergement « 1 001 loisirs » intervient dans le cadre d'une convention annuelle d'objectifs et de moyens définissant les modalités de gestion, d'animation, de mise à disposition des locaux municipaux. Le Conseil valide la convention 2022 à l'unanimité. M. PERRAUD et Mme BOZONNET n'ont pris part à cette délibération.

### **Conseil départemental – Rapport de développement durable 2020-2021**

Le Conseil donne acte de la présentation faite du rapport de développement durable 2020-2021 du Département de l'Ain.

### **Voirie – Point sur les voiries départementales**

M. BESSON rend compte des dernières réunions avec la Direction des routes au sujet des travaux planifiés sur la voirie dont le Département assure l'entretien sauf en agglomération.

Sur la RD 975 (Bourg-Montrevel) :

- Réfection de la couche de roulement depuis les feux actuels jusqu'à la sortie sud, en lien avec l'étude d'un feu tricolore aux Prés (2023).
- Création envisagée d'un passage inférieur sous la RD 975 pour poursuivre la Voie verte jusqu'à Bourg. La Commune a sollicité un déplacement de cette traversée afin de sécuriser l'accès à l'arrêt de bus de Charriat.

Sur la RD 29 (traversée est-ouest) :

- Réflexion sur les déplacements doux entre le village et le stade via la route de St-Martin depuis la rue de l'Industrie.
- Pose d'un enrobé rue de l'Eglise.
- Aménagement du giratoire de Crangeat avec l'enfouissement des réseaux. La Commune a retenu l'offre de l'entreprise Roger Martin de Châtillon. Achèvement prévu cet été.

Sur la RD 92 (ZA-St Martin) : reprofilage de la couche de roulement en 2023.

## Rapports divers

### M. le Maire

L'Education nationale envisageait de fermer une classe à Attignat. La Commune a transmis ses prévisions d'effectifs et projets immobiliers, de fait l'Etat maintient finalement nos treize classes et la section ULIS.

Quatre détecteurs de CO2 ont été commandés pour les écoles (subventionnés à 600€). Ils s'ajouteront aux purificateurs d'air déjà présents.

Les maires de Viriat et d'Attignat ont rencontré le président de Jugnon-Biogaz.

### Annie SOCHAY, 1<sup>er</sup> adjointe

On a régulièrement des cas de covid ou des cas-contact dans les écoles.

### François BESSON, 2<sup>e</sup> adjoint

La laiterie Gilbert s'installera dans l'ancien local de G Diags le 1<sup>er</sup> mars. Une productrice d'œufs de couleurs viendra les samedi matin à l'Agora. Le poissonnier ambulant fera son retour le 20 janvier.

### Hervé BUATIER, 4<sup>e</sup> adjoint

Le permis d'aménager du Champs (lotissement) et le modificatif de la route de Bourg (Semcoda) ont été déposés. Le permis d'aménager du Château (lotissement) devrait bientôt suivre.

### Fabienne RAVET, 5<sup>e</sup> adjointe

En application de la délibération du 24 novembre M. le Maire a souscrit un emprunt d'un million d'euros au taux de 0,72% sur 20 ans auprès de la Banque populaire.

### Emmanuel PERRIN, Conseiller délégué

Les activités associatives continuent bien que beaucoup de manifestations aient stoppé.

Calendrier des prochaines élections : les 10-24 avril et les 12-19 juin 2022

Prochain conseil municipal le mardi 15 février

Le Secrétaire de séance,  
Stéphane PERRAUD

Le Maire,  
Walter MARTIN